



Cimade

Conférence de Presse

9 octobre 2006

En présence de :

Hélène Gacon, présidente de l'Anafé
Patrick Peugeot, président de la Cimade

Appel européen contre l'enfermement et l'éloignement des mineurs étrangers

En Europe, des milliers d'enfants sont détenus dans des camps et expulsés du seul fait qu'ils sont étrangers.

- 2000 enfants détenus chaque année en Grande Bretagne
- Des centaines d'enfants détenus en Belgique pour des périodes pouvant aller jusqu'à 4 mois
- 800 mineurs isolés rapatriés des Canaries sur la péninsule Ibérique
- En France, en 2005, environ 250 enfants ont été placés en rétention administrative et 780 mineurs isolés dont 101 de moins de 13 ans en zone d'attente.

Cette situation est inacceptable au regard des principes fondamentaux énoncés au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les 22 et 23 novembre 2006, la commission des Libertés du Parlement européen se prononcera sur un projet de directive relatif au retour des étrangers, qui risque d'entériner l'enfermement et l'éloignement des mineurs.

L'Anafé et la Cimade, de même que leurs partenaires européens, demandent au Parlement européen et au Conseil de l'Union européenne que l'enfermement des mineurs étrangers soit purement et simplement interdit, sachant que de nombreuses alternatives existent.

Elles lancent un appel européen tendant à ce que ce projet de directive soit amendé en ce sens.

Conférence de Presse

**Lundi 9 octobre 2006 à 11h
à la Cimade**

**176, rue de Grenelle - 75007 Paris
Métro : La tour Maubourg, Ligne 8**

Contacts presse

Anafé : Hélène Gacon 06.80.84.89.50 et Caroline Maillary 01.43.67.27.52 - contact@anafe.org

Cimade : Caroline Intrand 06.74.76.59.04 - caroline.intrand@cimade.org

Pour plus d'informations sur l'appel et pour signer la pétition

www.nominorsindetention.org

Un dossier de presse sera disponible sur place et pourra être envoyé sur demande.